



Accueil extrascolaire hannutois

**l'Éveil asbl**

**Année scolaire 2018/2019**

Le service Enfance de la Ville de Hannut gère tous les projets qui concernent le secteur 0-12 ans (informer les parents des possibilités existantes, centraliser les informations ([www.hannut.be](http://www.hannut.be)), ...). Il a délégué à l'asbl L'Eveil l'organisation de l'accueil extrascolaire de tous les réseaux d'enseignement hannutois. Ses missions sont :

- L'organisation des accueils dans les établissements maternels et primaires ;
- L'organisation d'un accueil centralisé le mercredi ;
- L'organisation des journées pédagogiques ;
- L'organisation d'activités complémentaires pour diversifier l'offre d'accueil.

L'accueil se déroule avant et après les heures scolaires du lundi au vendredi dans chaque implantation à l'exception du mercredi après-midi. Il consiste en la prise en charge de la sécurité des enfants présents sur le site, l'identification de leurs besoins affectifs et physiques et la mise en place d'activités nécessaires à l'épanouissement des enfants et ce, sans contraindre ceux-ci à participer (voir Contrat Confiance, ROI (Règlement d'Ordre Intérieur) affiché).

## ▪ L'accueil dans l'implantation scolaire

Le matin de +/- 7h00<sup>(\*)</sup> à 8h10 (\* se renseigner dans les diverses implantations)

Le soir de +/- 15h30<sup>(\*)</sup> à 18h00

Le mercredi midi de 12h10 à 12h30

## ▪ Le mercredi après-midi

**Après 12h30**, l'accueillant ou le bus achemine les enfants à l'accueil centralisé situé à **La Saline (Pôle Jeunesse)**, rue de Tirlemont, 51 où les parents viennent les chercher avant 18h00.

**Aucune inscription** préalable n'est nécessaire. La communication le matin même à l'accueillant(e) ou enseignant(e) de votre enfant suffit à sa prise en charge par l'équipe du mercredi après-midi.

Cette équipe est composée de 8 personnes qualifiées, outillées et motivées qui se répartissent sur le site selon le choix des enfants.

L'organisation de l'après-midi est la suivante :

De 12h30 à 13h15	Répartition des enfants maternelle/primaire, repas tartines
De 13h15 à 14h00	Temps libre, répartition des enfants dans les différents ateliers
De 14h00 à 15h45	Mise en route des ateliers
De 15h45 à 16h15	Goûter - Temps commun à tous les enfants
De 16h15 à 18h00	Répartition des enfants dans les ateliers.

Les ateliers proposés sont :

- Eveil **scientifique** en réalisant des bricolages ; Eveil au **monde extérieur** ; - Eveil **culinaire** ; - Eveil **manuel**, bricolage « Au fil de l'art » ; - Temps libre avec accès à la **plaine de jeux** extérieure et au local « **jeux libres** » et/ou jeux collectifs ; - **Etude surveillée** pour ceux et celles qui désirent faire leur devoir au calme ; - Eveil aux jeux de société, à l'animation et à la lecture en seconde partie de la journée ; - Coin **dodo** disponible pour les plus petits.

En quelques mots, vos enfants pourront prendre part à la réalisation du goûter, bricoler ou partir à la découverte d'un thème par le biais d'observations, de manipulations.

Afin d'augmenter la cohérence entre les milieux fréquentés par l'enfant, un thème commun s'applique à tous les accueils. Le thème annuel 2018/2019 s'intitule "Les matières dans toutes ses formes".

## ▪ Les activités complémentaires

En complément des accueils effectifs dans chaque implantation scolaire, l'asbl L'Eveil propose des activités variées tous les jours de la semaine de 16h à 18h avec organisation de transport. Ces activités nécessitent une inscription trimestrielle.

Voici un exemple de programmation possible :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
<p><b>English For Fun</b> (6 - 12 ans) &amp; <b>Psychomotricité</b> (3.5 - 6 ans)</p>	<p><b>Mini Art'Attack</b> (5 - 8 ans) &amp; <b>Top Chef</b> (7 - 12ans) &amp; <b>Secourisme</b> (10 - 12ans)</p>		<p><b>1,2,3 Je danse</b> (3.5 - 5 ans) &amp; <b>Peinture dans tous ses états</b> (7 - 10 ans)</p>	<p><b>Eveil Musical</b> (3.5 - 5 ans) &amp; <b>Ik spreek Nederlands</b> (6 - 12 ans)</p>

L'asbl L'Eveil réalise aussi des collaborations avec l'Académie provinciale des Sports, l'Académie communale Julien Gerstmans et l'Oasis familiale asbl pour le **transport vers leurs propres activités**.

## ▪ Tarification

La participation financière des parents des élèves fréquentant l'accueil est sollicitée endéans les plages horaires suivantes : **avant 8h00 le matin et à partir de quinze minutes après la fin des cours le soir et le mercredi midi**.

La facturation minutaire de 0,025€ est d'application (soit 1,50€/heure) en accueil. Une réduction tarifaire de 25% est octroyée pour le second enfant facturé et de 50% à partir du troisième enfant facturé et domicilié à la même adresse.

Le transport des enfants vers les activités de nos collaborateurs est facturé 1,50€ et l'inscription au transport est trimestrielle.

L'asbl L'Eveil fournit, et ce, de façon systématique, à tous les parents ayant acquitté les frais de garde de leur enfant une **attestation fiscale**. Celle-ci est envoyée par courrier dans le courant du 2<sup>ème</sup> trimestre de l'année en cours (pour l'année précédente).

## ▪ Les journées pédagogiques

L'asbl l'Eveil effectue l'accueil durant les journées pédagogiques (sous réserve de minimum 10 inscriptions) habituellement sur le site de la Saline (Pôle Jeunesse) rue de Tirlemont, 51 à Hannut. Le tarif demandé est de 4 € par demi-jour et de 6 € pour la plage horaire globale. Avant 8h et après +/-15h30, selon les horaires de l'école de votre enfant, les tarifs extrascolaires restent inchangés.

Avec un délai **minimum de 3 jours**, les parents **inscrivent** leur enfant aux journées pédagogiques par mail, par le biais de la page internet **www.asblleveil.be** ou par téléphone au bureau administratif (019/65.55.05). Les inscriptions sont prises par journée ou demi-journée. L'inscription d'un enfant engendre la facturation de la journée (ou demi-journée).

Dans le cas contraire, les parents pourraient se voir refuser l'accueil de leur enfant.

## Numéros utiles si vous devez joindre le milieu d'accueil de votre enfant

Milieu d'accueil de l'école St-Cœur de Marie de Hannut → 0493/099.206

Milieu d'accueil de l'école Notre-Dame maternelle Hannut → 0493/099.207

Milieu d'accueil du Collège Sainte-Croix de Hannut → 0493/099.208

Milieu d'accueil de l'école communale d'Avernas: → 0493/099.209

Milieu d'accueil de l'école communale de Thisnes → 0493/099.210

Milieu d'accueil de l'école St-Cœur de Marie de Cras-Avernas → 0493/099.211

Milieu d'accueil de l'école communale de Grand-Hallet → 0493/099.212

Milieu d'accueil de l'école communale de Moxhe → 0493/099.214

Milieu d'accueil de l'école communale de Merdorp → 0493/099.215

Milieu d'accueil de l'école communale de Lens-St-Remy → 0493/099.216

Milieu d'accueil de l'école des Lauriers de Hannut → 0493/099.217

Milieu d'accueil de l'Athénée Royal maternelle de Hannut → 0493/099.218

Milieu d'accueil de l'Athénée Royal primaire de Hannut → 0493/099.219

Milieu d'accueil de la Saline (Pôle Jeunesse) → 0493/099.220

### ▪ Les coordonnées



Asbl L'Eveil, rue de Tirlemont, 51 à 4280 Hannut

[www.asblleveil.be](http://www.asblleveil.be)



 **Asbl-L'Eveil**

Emmanuel DOUETTE  
Président



Audrey VANMECHELEN  
Coordinatrice

 [eveil@hannut.be](mailto:eveil@hannut.be)  
 019/65.55.05 ou 0493/099.202

Marie BOVY  
Comptabilité

 [marie.bovy@hannut.be](mailto:marie.bovy@hannut.be)  
 019/65.55.05 ou 0493/099.201

Charlotte RIGOT  
Conseillère en prévention

 [charlotterigot@outlook.be](mailto:charlotterigot@outlook.be)  
 019/65.55.05 ou 0493/099.203

